



Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE	2
La situation économique et financière de la Turquie.....	2
La politique commerciale turque	4
Les échanges commerciaux franco-turcs au premier semestre 2019.....	5
Les activités de la Banque de développement turque (TKB).....	6
ENJEUX REGIONAUX.....	8
La présence turque dans les Balkans	8
Organisation par le Turkménistan du premier Forum économique de la Caspienne.....	10
STRATEGIES SECTORIELLES.....	10
Le tourisme en Azerbaïdjan : un potentiel longtemps sous-exploité.....	10
L'innovation en Turquie	12
Le secteur sidérurgique turc	13
LA FRANCE DANS LA REGION	16
Bakou à l'heure des entreprises françaises ..	16
A L'AGENDA	17
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI	18
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE	19
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN	20

LUMIERE TURQUOISE

numéro 83 / Août 2019

EDITORIAL

Le Président Erdoğan lutte pour relancer l'économie et renforce le rôle de l'Etat dans l'économie. Il a resserré son emprise sur la Banque centrale pour imposer des baisses de taux afin de soutenir l'activité, les banques publiques sont sous pression pour accentuer la distribution de crédit, un décret présidentiel en date du 7 août a élargi les responsabilités du ministère du Trésor et des finances, lequel pourra dorénavant prendre des participations dans des sociétés privées sur simple décision du Président (cela pourrait permettre soutenir des structures en difficulté proches du pouvoir)...

Par ailleurs, un nouveau plan de développement quinquennal (2019-2023) qui définit des objectifs à horizon 2023 a été ratifié par le Parlement en juillet dernier. S'il revoit à la baisse les objectifs face à la réalité de la situation économique (le gouvernement envisage une croissance moyenne annuelle du PIB réel de 4,3% au cours des cinq prochaines années, pour atteindre 1,1 Md USD et un revenu/hab. à 12 484 USD en 2023), il s'inscrit dans la continuité des grandes orientations de politique économique menée depuis plusieurs années. L'accent est mis sur la production nationale et l'utilisation des marchés publics comme outil de politique. Le plan présente un modèle de croissance axé sur les exportations et la productivité, dans lequel le secteur industriel joue un rôle de premier plan. La part du secteur industriel dans le PIB devrait ainsi passer de 22,2% à 24,2% entre 2018 et 2023, tandis que celle du secteur agricole devrait baisser de 5,8% à 5,4% et celle du secteur des services de 61,5% à 60,1%. Si les termes de « localisation » et « indigénisation » n'apparaissent plus, l'ambition demeure claire de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et de promouvoir les investissements étrangers directs, favorisant des transferts de technologie (p. 12).

Les nombreuses initiatives et mesures prises par les autorités alimenteront certainement le rebond d'activité attendue pour cette fin d'année, mais elles contribueront aussi au creusement des déséquilibres chroniques, et notamment de son déficit courant, en l'absence de mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires pour poser les fondements d'un modèle de développement plus équilibré (p.2). L'économie turque est, par ailleurs, suspendue aux risques qui pèsent sur le commerce mondial (les exportations de biens industriels ont à peu près compensé la baisse de la demande locale au cours du 1er semestre), à un essoufflement de la croissance en Allemagne (les chaînes de valeur industrielle allemandes et turques sont interdépendantes) ou aux péripéties de sa relation politique avec les Etats-Unis.

Dans ce contexte où beaucoup d'incertitudes demeurent, la Turquie continue à attirer les investissements directs étrangers (13 Mds USD en 2018, soit en croissance de 13% et une progression estimée à 10% sur le 1^{er} semestre). Au-delà du volontarisme des autorités (signature d'accords bilatéraux, création de zones économiques spéciales, soutien aux secteurs stratégiques), la Turquie est un pays où l'implantation se justifie pleinement (marché domestique important et situation géographique qui la positionne comme *hub* régional mais aussi comme base arrière pour aborder des marchés plus lointains). De plus, le niveau de la livre turque et les difficultés financières de certains acteurs économiques offrent une fenêtre intéressante aux entreprises qui se projettent sur le moyen terme dans cette région.

Daniel GALLISSAIRES,

Chef du Service économique régional d'Ankara



LE ZOOM ECONOMIQUE

La situation économique et financière de la Turquie

La Banque centrale de Turquie met en œuvre depuis le 25 juillet une politique d'assouplissement monétaire agressive, reflétant ainsi les souhaits du Président Erdoğan. L'objectif est, officiellement, à la fois de lutter contre les pressions inflationnistes et de diminuer le coût de refinancement des banques pour relancer la distribution du crédit dans un contexte économique toujours déprimé. A cet égard, l'évolution des indicateurs avancés depuis le début de l'année montre que le pire est déjà passé et que le rythme de reprise de l'activité est plus lent qu'anticipé. Les perspectives économiques sont ainsi mitigées : l'activité devrait progresser lentement durant le second semestre mais, *in fine*, la croissance du PIB devrait être négative sur l'ensemble de l'année 2019, pour la première fois depuis l'année 2009.

Décidée pour des motivations idéologiques et pour relancer la distribution du crédit afin d'accélérer la croissance de l'activité, la Banque centrale met en œuvre un assouplissement très agressif de sa politique monétaire. Une réduction des taux d'intérêt était largement anticipée par les observateurs. D'abord, parce que les pressions inflationnistes ont significativement diminué depuis la fin de l'année 2018. La dérive des prix est passée d'une progression de 20,3% en décembre 2018 à 15,7% à la fin du mois de juin 2019 en g.a. Avec le maintien du principal outil de refinancement des banques, le taux repo à une semaine, à 24% depuis la fin du mois de septembre 2018, le taux d'intérêt réel a progressé régulièrement depuis le début de l'année et atteignait 8,3% à la fin du mois de juin 2019, soit le taux le plus élevé depuis au moins dix ans. Ensuite, parce que les tensions politiques et géopolitiques, lesquelles avaient eu un impact négatif sur le taux de change et nécessité un resserrement de la politique monétaire au printemps de l'année 2019, ont nettement perdu de leur intensité. Ainsi, le résultat des élections à Istanbul a été accepté par le Président Erdoğan, tandis que la livraison des missiles russes S-400 et les activités de forage au large des côtes chypriotes n'ont pas entraîné de réaction suffisamment vive de la part des alliés occidentaux susceptible d'inquiéter les marchés. Dès lors, les primes de risque qui avaient atteint leur zénith à la fin du mois

de mai (prime de CDS de près de 500 pdb ; inversion de la courbe des taux atteignant presque 600 pdb) ont progressivement diminué durant les semaines suivantes et rejoignent désormais les niveaux qui étaient les leurs avant les élections municipales du mois de mars 2019. La diminution des tensions sur les marchés financiers et sur le marché des changes offrait ainsi une fenêtre à la Banque centrale pour assouplir sa politique monétaire. Enfin, parce que l'éviction brutale du gouverneur Cetinkaya, la nomination de son adjoint, le gouverneur Muysal, notoirement favorable à une politique monétaire plus accommodante et les appels répétés du Président Erdoğan à baisser les taux d'intérêt ne laissaient plus de doute sur la direction que l'institut d'émission allait imprimer à son action. *In fine*, la diminution de 425 pdb du principal taux directeur le 25 juillet dernier, bien que nettement supérieure aux anticipations de marché (les économistes sondés par Reuters attendaient une baisse de 250-300 pdb) n'a pas eu d'impact négatif sur les marchés financiers, la livre gagnant 3% face à l'euro depuis la décision du 26 juillet dernier. L'objectif du Président - et donc, par construction, celui de la Banque centrale - est de diminuer d'ici la fin de l'année 2019 de 325 pdb supplémentaires le principal taux directeur, portant ce dernier à 16,5%, soit un taux d'intérêt réel de 2,6% compte tenu des nouvelles prévisions d'inflation anticipées par la Banque centrale (13,9% à la fin de l'année 2018 en g.a.). Dans ce contexte, une diminution d'au moins 200 pdb est probable dès la prochaine réunion du comité de politique monétaire (12 septembre), car, bénéficiant d'un effet de base favorable, l'inflation décélérera significativement durant les prochains mois, ce qui, mécaniquement, portera le taux d'intérêt réel autour de 9%, si aucune baisse des taux directeurs n'était décidée.

Le retour de la croissance, que les économistes attendaient dès le début du second semestre 2019, sera plus tardif qu'anticipé. D'une part, parce que l'impact de la baisse des taux directeurs n'a pour l'instant pas eu d'impact positif sur la reprise de la distribution du crédit en Turquie. 70% des prêts octroyés depuis le début de l'année sont accordés par les banques publiques et serviraient principalement à financer l'activité des entreprises sympathisantes du parti au pouvoir. Les prêts accordés par les banques privées sont pratiquement exclusivement libellés en devises et permettent de financer l'activité des entreprises exportatrices. *In fine*, après avoir progressé durant les

semaines précédant les élections municipales du 31 mars 2019, la distribution ralentit de nouveau. Ce ralentissement résulte à la fois d'une contraction de l'offre, les banques devant faire face à une dégradation progressive de leurs actifs (le taux de NPL atteint 4,4% à la fin du mois de juin 2019 ; il était de 3% un an plus tôt) ainsi que d'une baisse de la demande, en raison de la dégradation de la solvabilité des entreprises. D'autre part, plus de six mois après avoir atteint leur étiage (fin de l'année 2018 ou durant les premières semaines de l'année 2019), les niveaux des principaux indicateurs avancés publiés récemment ne montrent toujours pas une reprise nette de l'activité, mais reflètent au mieux un ralentissement de la contraction de la croissance. Ainsi, dans le secteur manufacturier, l'indice PMI et le taux d'utilisation des facteurs de production progressent depuis le début de l'année mais le premier est toujours inférieur à 50 (47,9 à la fin du mois de juin), niveau qui signale une expansion du secteur manufacturier tandis que le rythme de production industrielle est toujours négatif en g.a. (-1,3% à la fin du mois mai contre -8,4% à la fin du mois de décembre 2018). Dans le même ordre d'idées, la fin des aides gouvernementales (réduction de la taxe OTV ou des prix de l'énergie), lesquelles avaient soutenu le moral des ménages et les ventes de véhicules durant le premier trimestre, a entraîné une inversion de la tendance observée jusqu'à présent. Ainsi, l'indicateur de confiance des ménages a reculé au mois de juillet (56,4), un niveau plus faible que celui enregistré au mois de décembre 2018 (58,7) tandis que les ventes de véhicules ont reculé de 66% en g.a. au mois de juillet, soit la baisse la plus sévère depuis le mois d'octobre 2018. Enfin, le rythme de la baisse des importations a légèrement accéléré durant les mois de mai et juin en g.a., reflétant une consommation interne toujours atone. *In fine*, les économistes sondés par Reuters anticipent que le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre afficheront encore une diminution de l'activité (respectivement de -2,5% et -1,1% en g.a.) avant une progression d'1% sur les trois derniers mois de l'année. Sur l'ensemble de l'année 2019, une contraction de 1,5% du PIB, la première depuis l'année 2009 serait ainsi enregistrée. Dans ce contexte, la diminution des rentrées fiscales et la hausse des dépenses budgétaires devraient contribuer à creuser le déficit budgétaire, lequel serait nettement supérieur au taux de 3% anticipé par le gouvernement (pour mémoire, le gouvernement prévoyait un déficit de 80 Mds TRY en 2019 ; or, ce

déficit a été atteint dès la fin du premier semestre de l'année). Inversement, l'absence de reprise de la consommation interne a un impact négatif sur le rythme des importations (-17,5% au mois de juin 2019 en g.a.), entraînant une contraction du déficit des comptes courants : à la fin du mois de mai 2019, le déficit des comptes courants, sur douze mois glissants, atteignait 2,5 Mds USD contre plus de 58 Mds USD un an plus tôt. Le déficit des comptes courants pourrait ainsi être inférieur à 2% du PIB en 2019 (contre 3,3% anticipé par le gouvernement lors de la publication du *New Economic Plan*, au mois de septembre 2018) alors qu'il dépassait 3,5% en 2018.

Le manque de confiance des agents économiques continuera de peser sur l'activité. D'abord, parce que la probabilité que la mise en œuvre d'une politique monétaire déconnectée des réalités économiques et animée uniquement par une vision idéologique hétérodoxe (et faussée) du Président de la République se traduise par une stabilité de la monnaie est faible, pour ne pas dire nulle. Une accélération de l'inflation est donc à prévoir à moyen terme, ce qui aura un impact sur le taux de change et conduira à des ajustements sur l'activité économique, comme les événements survenus durant l'été 2018 l'ont montré. Ensuite, parce que la gouvernance économique est perfectible. La publication, au mois de juillet dernier, d'un 11^{ème} plan de développement, fixant des objectifs sans définir les moyens pour les atteindre, et sans détail quant aux hypothèses retenues, alors même que les « *master plans* », annoncés par le ministre des finances Albayrak le 10 avril dernier pour mettre en œuvre les objectifs du NEP 2019-2021, n'ont toujours pas été publiés, discrédite un peu plus encore l'action gouvernementale. Dans le même ordre d'idées, l'expertise dans le domaine économique, de la garde rapprochée du Président Erdoğan peut être considérée comme faible, ce qui fausse la capacité à diagnostiquer et à apporter les solutions nécessaires pour formuler et mettre en œuvre les réformes structurelles dont l'économie turque a besoin. Enfin, parce que la diminution récente des indicateurs reflétant la confiance des ménages (l'indice de confiance des consommateurs est passé de 57,6 au mois de juin à 56,5 au mois de juillet) et le ralentissement de la distribution des crédits depuis le mois de juin constituent autant de signaux témoignant de la fragilité de l'activité et des scénarii de reprises.

La politique commerciale turque

La Turquie qui maintient son objectif d'atteindre une part de 1,5% du commerce mondial en 2023 (contre moins de 1% en 2018) mène une stratégie d'ouverture de marchés et de diversification de ses partenaires commerciaux particulièrement active. Elle bénéficie d'une Union douanière (UD) avec l'Union européenne (UE), qui est de loin son premier partenaire commercial et est engagée dans un processus de libéralisation commerciale à travers la conclusion d'Accords de libre-échange (ALE) avec les pays ayant conclu des accords commerciaux avec l'UE. Si la Turquie promeut un système commercial ouvert et déploie des efforts pour approfondir la libéralisation des échanges, sa politique commerciale apparaît en revanche plus ambiguë et surtout largement opportuniste.

La Turquie poursuit une politique d'ouverture commerciale destinée à soutenir ses exportations

La modernisation du cadre juridique que constitue l'Union Douanière entre l'UE et la Turquie est l'axe principal de sa politique commerciale

L'Union douanière, mise en place en 1995, a contribué au développement des échanges bilatéraux entre l'UE et la Turquie. Le commerce extérieur de la Turquie avec l'UE représente désormais 42% de ses échanges internationaux (contre 36,9% en 2012), soit 50% de ses exportations et 36,2% de ses importations.

Mais les bénéfices commerciaux et économiques de l'UD se heurtent à une double difficulté. D'une part, le champ de l'accord est plus réduit que les Accords de Libre Echanges dits de nouvelle génération, ne couvrant ainsi que les produits industriels et certains produits agricoles transformés. D'autre part, les barrières commerciales non tarifaires que la Turquie maintient demeurent nombreuses et les irritants commerciaux se multiplient en l'absence de mécanisme de règlement des différends.

La modernisation de l'UD est un objectif politique important pour la Turquie qui souhaite s'engager sur une ouverture commerciale plus ambitieuse mais aussi pouvoir corriger une situation qu'elle considère asymétrique dans le cadre des accords que signe l'UE avec des pays tiers et orienter la politique extérieure de l'UE.

La Turquie vise à tirer parti des accords commerciaux que l'UE signe

A la fin de l'année 2018, la Turquie avait conclu 21 ALE (et 5 en cours de ratification) dont certains ont pu précéder ceux conclus par l'UE (cas de la Malaisie ou de Singapour) et ne sont pas toujours pleinement alignés sur la politique commerciale de l'UD. Si ces accords n'ont pas eu d'effet notable sur les échanges extérieurs de la Turquie, la part de ces pays ne représentant que 8% des échanges commerciaux, les négociations engagées avec 17 autres pays ou groupes de pays qui constituent des cibles privilégiées de la Turquie (pays de l'Afrique Sub-saharienne, Pakistan et Amérique du Sud) pour lui permettre de diversifier ses exportations, pourraient impacter positivement son commerce extérieur.

La Turquie s'inscrit dans un processus d'intégration régional mais qui s'est avéré n'avoir que peu d'impact sur son commerce extérieur

La Turquie entend assurer le développement des échanges commerciaux avec les organisations commerciales régionales dont elle est membre : l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (OCEMN), l'Organisation de coopération économique (ECO) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Pour autant, entre 2014 et 2018, la part relative et le volume d'échanges avec ces organisations a même diminué.

Si la Turquie promeut un système commercial ouvert, sa politique commerciale apparaît plus ambiguë

La Turquie, membre de l'OMC, déploie des efforts pour approfondir la libéralisation des échanges...

La Turquie a fait partie des membres les plus actifs et les plus coopératifs de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE). Elle est également favorable aux initiatives visant à libéraliser le commerce des services (notamment les transports, domaine pour lequel elle a des intérêts offensifs évidents, ou le numérique) et est attachée au développement et à une bonne intégration des PMA (pays ciblés comme débouchés prioritaires, la Turquie pouvant mettre en avant une offre moyen de gamme adaptée aux besoins de ces marchés) dans le système commercial mondial. Elle est également particulièrement attachée à un organe de règlement des différends efficaces au sein de l'OMC (elle y a

encore porté récemment plusieurs dossiers concernant les droits sur l'acier et l'aluminium) craignant de voir la Chine et les Etats-Unis imposer leurs règles.

... mais de nombreuses barrières limitant l'accès à son marché perdurent

L'accès au marché turc demeure marqué par des taxations lourdes et différenciées et des différences notables existent entre les taux consolidés et les taux appliqués (la moyenne des taux appliqués aux produits agricoles est de 49%). Le recours à des mesures de sauvegarde (à l'instar des de celles visant les produits originaires de pays tiers) et à des mesures antidumping (la Turquie est certainement le pays qui utilise le plus cet instrument vis-à-vis des produits chinois) est fréquent. La législation des marchés publics favorise les entreprises locales (la Turquie continue d'autoriser l'application de préférences nationales sous la forme d'un avantage de 15% en matière de prix offert aux fournisseurs nationaux, elle impose des contraintes de localisation de la production...). Certains secteurs sont particulièrement concernés par différents types de barrières à l'instar de la santé-cosmétique (délais d'enregistrement, localisation forcée, prix des médicaments, fiscalité) ou de l'agriculture (droits de douanes excessifs, barrières sanitaires, fiscalité, procédures de certification, interdiction absolue d'importation de certains produits, etc.).

La Turquie se plaint à rappeler qu'elle n'est ni un pays très développé ni un pays en voie de développement. Cette situation l'amène à proposer une réforme de l'OMC « équilibrée » et à prendre des positions assez différentes selon les sujets. La politique commerciale de la Turquie est peu lisible mais apparaît largement opportuniste. D'une part, elle entend bénéficier de toute initiative qui contribuera à lui ouvrir de nouveaux débouchés géographiques mais, en même temps, elle conserve un niveau élevé de protection de son marché intérieur. D'autre part, elle adopte volontiers une position neutre lors des tensions commerciales afin de ne pas exposer ses propres intérêts.

Les échanges commerciaux franco-turcs au premier semestre 2019

Au 1^{er} semestre 2019, le commerce bilatéral entre la France et la Turquie s'est établi à 7,27 Mds EUR, reculant de 4,1% en glissement annuel. La contraction des échanges est imputable à la baisse des exportations françaises, diminuant de 15,6% (à 2,93 Mds EUR) tandis que nos importations augmentent de 5,5% (à 4,34 Mds EUR). Au total, le déficit affiché par la France atteint 1,41 Md EUR contre 645 M EUR un an plus tôt. Cette forte dégradation de notre solde commercial bilatéral est liée à la détérioration de la situation économique de la Turquie depuis l'été 2018.

Le déficit commercial bilatéral se creuse lourdement au S1 2019 du fait d'un effet de base défavorable

Selon les données des Douanes françaises, au S1 2019, le commerce bilatéral de biens entre la France et la Turquie s'est élevé à 7,27 Mds EUR. Les échanges globaux voient leur progression enrayée et reculent de 4,1% en glissement annuel (-314 M EUR) : les exportations françaises à destination de la Turquie ont baissé de 15,6% (-541 M EUR) et ont représenté 2,93 Mds EUR. Les importations françaises en provenance de Turquie sont, pour leur part, en hausse de 5,5% (soit +227 M EUR) et ont atteint 4,34 Mds EUR. La France affiche donc un déficit commercial de 1,41 Md EUR au S1 2019, en progression de 119% par rapport au S1 2018 (il représentait alors 645 M EUR).

La Turquie reste le 13^{ème} fournisseur mondial de la France, 5^{ème} hors-UE et Suisse, derrière la Chine, les États-Unis, le Japon et la Russie. 12^{ème} débouché mondial de la France jusqu'en 2018, 4^{ème} hors-UE et Suisse, la Turquie est désormais son 15^{ème} client, 6^{ème} hors-UE et Suisse. La Turquie a absorbé 1,16% des exportations françaises, poursuivant le recul observé ces dernières années (1,6% en 2015). A l'inverse, la part de la Turquie dans les importations françaises poursuit sa progression : elle a ainsi été à l'origine de 1,51% de nos importations au S1 2019, contre 1,43% en 2018 et 1,38% en 2017.

Les relations commerciales bilatérales demeurent dominées par l'aéronautique et l'automobile

Les principaux postes d'exportations françaises accusent un important recul au S1 2019 : le poste « aéronefs et engins spatiaux » a ainsi reculé de 31% (à 285 M EUR), tandis que les postes « accessoires pour

véhicules automobiles » et « produits sidérurgiques de base » ont respectivement reculé de 17,9% (à 220 M EUR) et 6,1% (à 191 M EUR). Les « véhicules automobiles », deuxième poste d'exportations un an plus tôt, n'est plus que le quatrième, à 123 M EUR (-56,6%). On peut noter la progression des « préparations pharmaceutiques » (+11%, à 169 M EUR) et celle, plus limitée, des « matières plastiques » (+2,7%, à 154 M EUR).

Les importations en provenance de Turquie ont crû au S1 2019, bien que les principaux postes n'affichent pas de progression significative : les « véhicules automobiles » ont augmenté de 1% (à 1,4 Md EUR) tandis que les « vêtements de dessus » progressent de 5,2% (à 231 M EUR). Les « accessoires pour véhicules automobiles » et « vêtements de dessous », deuxième et quatrième postes d'importations, reculent respectivement de 0,3% (à 254 M EUR) et 1,2% (à 229 M EUR). On relève toutefois les importantes progressions des « appareils électroménagers » (+28,6%, à 235 M EUR) et « aéronefs et engins spatiaux » (+15%, à 101 M EUR).

Dans la continuité du second semestre 2018, les exportations françaises se sont contractées au 1^{er} semestre 2019, certains marchés clés pour les ventes françaises demeurant déprimés (exemple : le marché automobile qui s'est effondré). De leurs côtés, les produits turcs bénéficient pleinement (ex : les appareils électroménagers) de la dépréciation de la livre turque. Selon TürkStat, la part de marché française poursuit le recul enregistré ces dernières années (3,6% en 2017, 3,3% en 2018) pour atteindre 3,1% au S1 2019 : la France ne fait toutefois pas exception puisque tous les principaux fournisseurs de la Turquie voient leur part de marché reculer, à l'exception de la Russie. Enfin, il faut noter l'important rebond (+16,2%) des exportations françaises au S1 2019 par rapport au S2 2018 (elles s'étaient alors élevées à 2,52 Mds USD seulement), ce qui laisserait penser qu'une reprise des ventes se dessine. Pour autant, la réduction du déficit commercial de la France avec la Turquie n'interviendra qu'en 2020 en lien avec une amélioration progressive de la situation économique du pays.

Les activités de la Banque de développement turque (TKB)

La Banque de développement de Turquie est une banque publique dont l'objectif est de soutenir les buts stratégiques définis par le gouvernement, notamment dans ses plans de développement, en distribuant des prêts à long terme aux grandes entreprises et aux PME des secteurs jugés prioritaires. Le mandat de la Banque vient d'être élargi afin de jouer un rôle plus actif dans le développement économique du pays. Le déplacement de l'établissement d'Ankara à Istanbul et son plan de montée en puissance (effectifs, stratégie, diversification des services et des financements proposés...) reflètent les nouvelles ambitions de cette structure.

La Banque de développement de Turquie est une institution financière publique dont les politiques suivent la ligne directrice du Trésor turc

La Banque de développement de Turquie a été créée en 1975 comme « banque industrielle d'investissement des travailleurs » (*Devlet Sanayi ve İşçi Yatırım Bankası*). Son objectif était alors de soutenir les initiatives d'investissement et de création d'entreprises des ouvriers. Suite au succès de cette initiative, le mandat de la banque a été élargi pour financer des projets de développement, dans les secteurs de l'énergie, du tourisme, de l'industrie et de la santé, et l'institution est officiellement devenue Banque de développement de Turquie en 1988.

Aujourd'hui, son capital social, détenu à 99% par le Sous-Secrétariat au Trésor, s'élève à 500 M TRY. Bien que la TKB soit, d'un point de vue opérationnel, indépendante du gouvernement, elle a aujourd'hui vocation à soutenir l'action gouvernementale en participant au financement des entreprises des secteurs stratégiques tels que définis dans les plans de développement élaborés par le gouvernement. Dans ce contexte, le mandat de la Banque est de participer au succès de la réalisation du Nouveau Plan Économique (NEP) de Berat Albayrak, ainsi qu'au 11^{ème} plan de développement, approuvé par le Parlement turc au mois de juillet 2019, en participant au financement des secteurs économiques jugés prioritaires.

A l'instar de la plupart des banques de développement, la TKB propose des financements à long terme, généralement d'une maturité supérieure à dix ans, catégorie de prêts que les banques traditionnelles,

publiques ou privées, n'offre pas à leur clientèle. Les prêts proposés par la TKB sont généralement assortis de conditions financières plus favorables que celles qui pourraient être proposées par les banques de dépôt, mais ils ne revêtent pas un caractère concessionnel : la banque a donc bien un objectif de rentabilité, même si cette dernière est inférieure à celle des établissements privés de la Place. Les prêts à long terme constituent 88% des actifs de la TKB (6,9 Mds TRY). Agréée en tant que banque de développement auprès de l'autorité de supervision, la TKB ne peut collecter de dépôts auprès du public. Ses ressources sont donc principalement constituées de lignes de financement conclues auprès d'institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement (EIB), la Banque islamique de développement (IsDB), l'Agence française de développement, et l'Agence de coopération internationale du Japon. Depuis 2004, ces institutions ont octroyé plus de 3 Mds USD à la TKB. Pour la seule année 2017, ces financements cumulés ont dépassé les 220 M USD.

La TKB diversifie son offre de produits afin de soutenir les objectifs stratégiques du gouvernement

Diversification de l'offre de produits pour les entreprises

Le rôle de la TKB est en pleine mutation. A l'origine cantonnée à des offres de financement peu sophistiquées au profit d'une niche de clientèle étroite, la banque change de dimension sous l'impulsion du gouvernement. Signe des temps, localisée dès son origine à Ankara et employant des équipes vieillissantes et dont l'expertise financière était sans doute dépassée, la TKB a déménagé son siège social à Istanbul et a recruté ses équipes sur place (seule une minorité d'employés a été transférée d'Ankara). L'institution prévoit par ailleurs de porter ses effectifs de 160 à 300 personnes d'ici la fin de l'année prochaine. Dans un autre ordre d'idées, la TKB souhaite élargir son offre commerciale à des crédits à court terme (maximum douze mois) afin de pallier les difficultés rencontrées par les entreprises à financer leurs besoins d'exploitation par les banques locales.

Parallèlement au développement de son offre de financement, la TKB élargit également la nature des services proposés à sa clientèle. Elle développe depuis peu des solutions de banque d'investissement : accès au financement international, évaluation de projets,

évaluations financières d'entreprises, aides aux entrepreneurs, programmes de subventions ou encore programmes de *venture capital* et de *private equity*. Le but est à la fois de procurer aux entreprises les moyens de financer leur croissance en proposant des solutions de financement ou de renforcement des fonds propres des entreprises. Ce faisant, elle participe à l'approfondissement des marchés financiers de dettes (marché obligataire) et de fonds propres (marché action) afin de contribuer au renforcement de la place financière d'Istanbul. Dans ce contexte, la TKB pourrait lancer une émission obligataire, laquelle permettrait de diversifier ses ressources en s'affranchissant des bailleurs internationaux et participer à l'accroissement de l'activité du marché obligataire turc.

Soutien aux politiques de développement définies par le gouvernement

L'objectif de la TKB est de participer aux financements des secteurs considérés comme stratégiques par le gouvernement et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs des plans de développement, en particulier de ceux du 11^{ème} plan adopté par le Parlement au mois de juillet dernier. Dans ce cadre, et afin de diversifier son portefeuille de prêts sectoriels (50% du portefeuille de prêts de l'établissement est distribué au secteur énergétique, une proportion que la TKB souhaiterait diminuer) la TKB financera en priorité l'essor des industries manufacturières, le développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, mais également les projets de développement des technologies de l'information et de la communication en finançant les activités de R&D des PME et des grandes entreprises.

Le 22 novembre 2017, la TKB et l'IsDB ont signé un contrat de 200 M USD dans le but de financer des projets d'énergie verte en Turquie. La même année, elle a mis en œuvre un mécanisme de partage de risques (*Risk Sharing Mechanism*) avec la Banque mondiale dans le cadre du « Projet de développement géothermique », en allouant 39 M USD de fonds apportés par la Banque mondiale à divers projets privés turcs dans ce domaine. Parmi ces fonds, 38 M USD ont été utilisés dans le partage de risques au cours de la phase initiale de forage, et 1,8 M USD ont été alloués aux services de conseil et d'assistance technique.

Enfin, depuis 2017, la Banque de développement de Turquie a renforcé son empreinte internationale en devenant membre de la plateforme EIF-NPI, initiative du Fonds d'Investissement Européen pour procurer des fonds de capital-risque à des PME européennes. La TKB s'est aussi récemment engagée avec l'EIB dans un contrat de 100 M USD visant à financer des PME et des grandes entreprises turques (EIB SME LI III).

ENJEUX REGIONAUX

La présence turque dans les Balkans

L'influence turque dans les Balkans se déploie autour des outils classiques que sont l'activisme diplomatique (visites officielles très fréquentes, accords de libre-échange), le *soft power* (notamment via l'agence TIKa), les amitiés personnelles à haut niveau (Albanie, Bosnie-Herzégovine) et une desserte importante par Turkish Airlines. Elle est notoirement visible dans les secteurs où l'expertise turque est reconnue, à savoir les infrastructures et la construction, mais se déploie aussi dans les services et l'industrie, la Turquie pouvant chercher à y développer une base de production à bas coût (Macédoine du Nord). Malgré la proximité géographique et culturelle qui lie la Turquie à cette région, la concurrence internationale n'en est pas moins prégnante (chinoise, européenne, russe, régionale).

La Bulgarie, le grand partenaire dans les Balkans

De nombreux accords lient économiquement la Turquie à la Bulgarie, qui affichent des relations importantes favorisées par l'effet de proximité géographique (plus de 5 Mds USD d'échanges bilatéraux en 2018). La Turquie est le troisième fournisseur hors-UE de la Bulgarie, traditionnellement devancée par la Russie et récemment rattrapée par la Chine.

La Bulgarie n'est pas une destination de premier plan pour les flux d'IDE turcs, avec 14 M USD investis annuellement sur les dix dernières années, et la Turquie n'est pas un investisseur de premier plan en Bulgarie. Pour autant, le voisinage immédiat de la Turquie rend l'influence de cette dernière particulièrement visible dans des secteurs comme l'énergie ou les transports : corridor naturel vers les marchés non-européens, la Turquie développe des projets d'intérêt direct pour la Bulgarie, à l'image de la prolongation de la ligne

ferroviaire LGV d'Istanbul jusqu'à la frontière ou du passage du gazoduc TürkStream (appel d'offres bulgare en juin 2018 pour relier le tronçon turc). Dans le transport aérien, l'ouverture récente du nouvel aéroport d'Istanbul, relativement proche de la Bulgarie, est porteuse d'opportunités pour le pays. Outre les opportunités induites par la géographie, les entreprises turques sont diversement présentes dans l'industrie (investissement en 2018 de la société Sarkuysan pour la production de câbles électriques à Choumen), les services de santé (la société Acibadem, présente depuis 2016 dans le pays, s'en retire toutefois) et potentiellement dans la gestion aéroportuaire (positionnement de TAV/ADP sur l'appel d'offres pour la concession de l'aéroport de Sofia, en avril 2019).

Comme dans d'autres pays voisins de la Turquie, la stratégie d'influence de cette dernière peut s'appuyer sur la proximité historique et culturelle des deux pays. En l'occurrence, plus de 10% de la population bulgare est ethniquement turque, renforçant d'autant plus ces liens.

Serbie, Croatie, Slovaquie : des pays moins liés à la Turquie mais affichant des relations assez importantes

La Serbie, plus grand pays des Balkans avec la Bulgarie, enregistre des échanges assez modestes avec la Turquie : les deux pays ont ainsi échangé pour 1,2 Md USD en 2018, et les flux d'IDE turcs en Serbie ont représenté 6,6 M USD annuels sur la dernière décennie. Comme en Bulgarie, la Turquie est le troisième fournisseur hors-UE de la Serbie, là aussi devancée par la Russie et la Chine. Récemment, il faut noter la conclusion d'un nouvel accord de libre-échange (janvier 2019) et le début de la construction du tronçon serbe du gazoduc TürkStream (mai 2019).

Pays balkanique le plus éloigné de la Turquie, la Slovaquie, si elle n'attire qu'un niveau anecdotique d'investissements turcs, n'en entretient pas moins parmi les échanges commerciaux les plus dynamiques avec la Turquie, à 1,7 Md USD en 2018. Si la Turquie ne figure pas parmi les dix principaux fournisseurs de la Slovaquie, les échanges entre les deux pays sont croissants et les entreprises turques, principalement des PME et ETI, opèrent dans les secteurs du textile, de l'agroalimentaire et du tourisme.

A l'inverse de la Slovaquie, la Croatie affiche des relations commerciales limitées avec la Turquie (593 M USD en

2018) mais est une destination privilégiée pour les investissements turcs dans les Balkans (25 M USD par an en moyenne depuis 2009). Ces investissements se déploient majoritairement dans le secteur touristique, forts de l'expérience turque en la matière, notamment avec le groupe Doğuş. La présence turque sur les segments aérien et aéroportuaire pourrait également se développer (présence de TAV sur l'aéroport de Zagreb, Turkish Airlines pressenti pour devenir un investisseur stratégique dans Croatie Airlines).

L'arrière-cour turque : Bosnie-Herzégovine et Kosovo aujourd'hui, Macédoine du Nord, Monténégro et Albanie demain ?

Si les échanges commerciaux turco-bosniens apparaissent limités (662 M USD en 2018) et que la Turquie n'est que son quatrième fournisseur hors-UE (derrière la Serbie, la Chine et la Russie), la Bosnie-Herzégovine n'en reste pas moins une destination importante pour les investissements turcs (19 M USD par an en moyenne depuis 2009). Les deux pays entretiennent en effet des relations étroites fondées sur des liens culturels et politiques forts. Les deux pays seraient en cours de négociation pour mettre à jour l'accord de libre-échange les liant depuis 2003. Outre DEIK, la Turquie s'appuie sur l'agence de développement TIKa (le pays est le premier bénéficiaire de l'aide au développement turque dans les Balkans), sur la fondation bilatérale BIGMEV (partenaire de KOSGEB) et sur la banque Ziraat. Comme souvent, l'influence turque est principalement visible dans les infrastructures : projet d'autoroute Sarajevo-Belgrade (3 Mds EUR) financée partiellement et construite par la Turquie, notamment en Serbie où Tasyapi a signé un contrat en décembre 2018 ; plusieurs propositions turques à un appel d'offres pour l'autoroute Budapest-Ploce (2017), dont une coentreprise entre Fernas et Ozgun Insaat ; rumeurs d'intérêt de Turkish Airlines pour un nouvel aéroport à Sarajevo (2016), sans suite pour l'heure.

Similairement, le Kosovo n'a échangé en 2018 que pour 310 M USD avec la Turquie (qui est toutefois le troisième fournisseur de biens du pays, avec près de 10% de part de marché) mais, sur les dix dernières années, cette dernière y a investi près de 38 M USD par an en moyenne, soit parmi les investissements les plus importants dans les Balkans. La Turquie est particulièrement influente dans le secteur des infrastructures (projets autoroutiers menés par Enka,

seul aéroport international du pays opéré par Limak), de l'énergie (distribution du réseau électrique contrôlée par Limak et Çalık, ouverture d'une ferme éolienne par la société Guri) et des banques (présence de TEB, İş Bankası et Ziraat notamment). Le Kosovo est, enfin, une cible majeure de l'offensive du *soft power* turc dans les Balkans, qui se matérialise par une très forte présence des instituts Yunus Emre et des étudiants kosovars qui figurent parmi les dix principaux contingents d'étudiants étrangers en Turquie.

Sans afficher une présence turque aussi marquée que la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo, la Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie n'en sont pas moins liés à la Turquie par une proximité géographique et une histoire commune qui constituent un terreau fertile à une présence turque accrue. Ces pays, tous trois des marchés intérieurs restreints, affichent chacun des échanges très modestes avec la Turquie (moins de 500 M USD en 2018, et notamment moins de 100 M USD pour le Monténégro). Les IDE turcs sont observables en Albanie (10 M USD en moyenne annuelle) et en Macédoine du Nord (12 M USD) quoique négligeables au Monténégro. Dans ces pays, la présence turque est beaucoup plus diffuse quoique, à l'image du Monténégro, en croissance : le nombre d'entreprises turques présentes sur le territoire monténégrin a ainsi sensiblement augmenté, passant de 29 en 2015 à 1545 en 2018. Les investissements dans ces pays apparaissent divers : rachat par Tosyalı des aciéries de Nikšić (Monténégro), projet d'aéroport à Vlorë (Albanie), présence des sociétés Aselsan, Acibadem et Süttaş (Macédoine du Nord), investissements immobiliers (Macédoine du Nord), gestion des aéroports de Skopje et Ohrid par TAV (Macédoine du Nord). Des groupes comme Limak et Çalık, respectivement investisseurs de premier rang au Kosovo et en Macédoine du Nord et en Albanie et au Kosovo, incarnent bien la présence turque dans ces pays.

Les Balkans restent un partenaire modeste pour la Turquie (1,32% des exportations turques sont à destination des Balkans occidentaux et 0,32% de ses importations en proviennent) mais une zone d'influence politique culturelle et sécuritaire extrêmement importante. La Turquie se montre très active et revendique une politique de contribution au développement économique de la région. L'adhésion des pays des Balkans à l'UE est vue comme pouvant

jouer un rôle positif dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie qui continue de faire de l'entrée dans l'UE un objectif stratégique. La Turquie est également un concurrent économique pour la France dans cette région. Les exemples de coopération entre acteurs français et turcs, comme celui de l'aéroport de Pristina (consortium turco-français Limak et Aéroport de Lyon), sont encore rares.

Organisation par le Turkménistan du premier Forum économique de la Caspienne

Le Forum économique de la Caspienne s'est tenu les 11 et 12 août derniers. Organisé dans la station balnéaire d'Avaza, ce Forum (couplé à une exposition), initiative turkmène, pour objectif de maintenir la dynamique de dialogue et coopération initiée par l'accord sur le statut juridique de la Caspienne signé à Aktau le 12 août 2018 par les cinq Etats riverains. Le chef de l'Etat turkmène a insisté sur la priorité que devait constituer l'exploitation du potentiel énergétique de la Caspienne et a proposé la création d'un Centre logistique régional pour coordonner le développement des corridors de transport entre l'Asie et l'Europe, ainsi que d'un Centre international d'innovation technologique (baptisé par lui « Cité innovante de la Caspienne »). Il a appelé les Nations Unies à initier un dialogue multilatéral sur le développement économique de cette région et a marqué l'importance de protéger l'environnement en mer Caspienne.

Les Russes et les Iraniens s'opposent, sous couvert de préoccupations écologiques, à la construction d'un gazoduc transcasprien entre le Turkménistan et l'Azerbaïdjan. Le premier vice-président de l'Iran a appelé à la baisse des droits de douanes appliqués entre les cinq Etats riverains. Il a souligné que l'Iran était un trait d'union entre la Caspienne d'une part, le Golfe persique et l'Océan indien (port de Chabahar) d'autre part.

Le Premier ministre russe a promis quant à lui la ratification prochaine par la Russie de la convention sur le statut juridique de la mer Caspienne signée le 12 août 2018 à Aktau (à ce jour ratifiée par l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan). Notant que le commerce de la Russie avec les quatre autres Etats caspiens avait augmenté de 3,5% l'an dernier, il a remarqué qu'il y avait des marges de progression

significatives en la matière. Il a aussi appelé à faire de la Caspienne un corridor majeur de fret entre l'Europe et le Moyen-Orient ainsi que l'Asie méridionale, ainsi qu'à y développer l'activité touristique. Il a vanté le fait que le gouvernement russe avait alloué 200 Mds de roubles à un programme de développement économique du bassin de la Volga, où vivaient 60 M de ses concitoyens. Sans mentionner le projet de gazoduc TCP, il a enfin appelé à ce que tous les projets d'infrastructures fassent désormais l'objet d'une étude d'impact environnemental approfondie associant des experts de chacun des Etats riverains, ainsi que le prévoyait le protocole *ad hoc* signé l'été dernier.

La ville russe d'Astrakhan doit accueillir l'an prochain la deuxième édition de ce Forum économique.

STRATEGIES SECTORIELLES

Le tourisme en Azerbaïdjan : un potentiel longtemps sous-exploité

Pays du Sud-Caucase situé à la croisée de l'Europe et de l'Asie, l'Azerbaïdjan dispose d'atouts indéniables dans la compétition mondiale pour l'attraction des flux touristiques. La diversité de ses paysages tout d'abord : le pays abrite 9 des 13 zones climatiques de la typologie de Köppen, réparties sur un territoire de 86 600 km², soit l'équivalent du Portugal. On y trouve ainsi les massifs montagneux du Grand Caucase propices aux sports d'hiver, une façade maritime dotée d'un climat méditerranéen, des plaines fertiles et une tradition viticole ancienne, des déserts arides et des zones subtropicales à proximité de la frontière avec l'Iran. Le pays peut également compter sur un patrimoine historique et culturel conséquent, avec deux sites d'exception classés au patrimoine mondial de l'Unesco : la vieille ville de Bakou et la réserve naturelle du Gobustan, ainsi que plusieurs destinations à fort potentiel en région, dont la ville de Sheki. Enfin, le pays s'est doté au cours de la dernière décennie d'infrastructures de transport modernes, dont un aéroport international bénéficiant de la notation maximale du classement Skytrax (cinq étoiles) mais également d'un réseau routier étendu et moderne sur les principaux axes de circulation.

Malgré cet environnement propice, l'Azerbaïdjan a longtemps négligé le développement du secteur touristique, axant la totalité de sa stratégie économique

sur l'exploitation de la rente énergétique. En raison du sous-investissement chronique dans l'offre hôtelière, la formation du personnel et la promotion de la destination à l'international, l'Azerbaïdjan a ainsi accumulé au fil des ans un retard conséquent vis-à-vis de ses principaux concurrents régionaux : la Géorgie et la Turquie.

Un axe prioritaire de la stratégie de diversification économique

La chute brutale des cours des hydrocarbures survenue en 2014 a poussé les autorités à réagir en réorientant les politiques publiques vers le développement des secteurs non-pétroliers. La stratégie de diversification économique mise en œuvre à partir de 2016 a fait du développement du secteur touristique un axe prioritaire, en fixant notamment un objectif de quatre millions de visiteurs d'ici à 2023. En 2018, le pays a enregistré 2,8 M d'arrivées, dont 1,5 M peuvent être considérées comme des touristes (au moins une nuitée payante dans le pays). Les flux les plus importants proviennent de Russie (0,8 M, mais incluent de nombreux azerbaïdjanais établis en Russie et détenant un passeport russe), de Géorgie (0,51 M), d'Iran (0,36 M, en forte baisse du fait de la dégradation de la situation économique dans le pays) et de Turquie (0,31 M). A noter la très forte progression des arrivées en provenance des Emirats Arabes Unis, quasiment nuls en 2014 (812 arrivées) mais dépassant les 100 000 visiteurs en 2017.

Plusieurs réformes significatives ont été lancées dans ce cadre. Parmi les initiatives emblématiques figure l'instauration d'une procédure de visas électronique dont la gestion est assurée depuis janvier 2017 par l'agence des services publics numériques ASAN. Disponible à ce jour pour 94 pays, cette initiative permettant d'obtenir en moins de 3 heures un visa touristique a indéniablement contribué à doper les arrivées de touristes hors CEI. A noter que de nombreux pays du Golfe, ainsi que les ressortissants de Chine, de Malaisie et du Japon peuvent également obtenir un visa touristique directement à l'arrivée à Bakou sans demande préalable.

Des investissements conséquents ont également été consentis afin d'améliorer l'offre et la qualité des infrastructures hôtelières. Le secteur a connu un développement accéléré, toutefois surtout concentré dans la capitale. Ainsi, alors que le pays ne comptait que

285 établissements hôteliers en 2006, leur nombre a atteint 563 en 2017, pour une capacité totale en lits de 41 611. Les revenus de l'industrie hôtelière ont logiquement connu une forte hausse durant la même période, passant de 74,3 M AZN en 2006 à 284,5 AZN en 2017.

Afin d'accompagner cette dynamique, les autorités ont aussi mis en place en 2018 une nouvelle agence d'Etat pour le tourisme, reprenant des compétences auparavant dévolues au ministère de la culture. Une seconde structure placée dans l'orbite de cette agence d'Etat, l'*Azerbaijan Tourism Board* (ATB), a également été créée pour promouvoir la destination Azerbaïdjan. Dirigée par un professionnel du tourisme de nationalité autrichienne, l'ATB a notamment piloté la nouvelle campagne mondiale de promotion de l'Azerbaïdjan basée sur le slogan « *Take another look* ». Parmi ses faits d'armes récents figure la signature en mars 2019 d'un accord ADS (*Approved destination status*) avec la République populaire de Chine, ouvrant la voie à l'arrivée de touristes chinois en voyage organisé. L'ATB a également coordonné en partenariat avec des acteurs privés locaux la rénovation et mise en valeur de plusieurs sites touristiques, dont Yanar Dag (la montagne de feu) et prévoit l'ouverture de centres d'accueil des visiteurs sur plusieurs autres sites, dont les fameux volcans de boue du parc du Gobustan. Un travail sur la signalétique à destination des touristes est également en cours.

Un fort besoin de professionnalisation et de structuration de la filière, dans un contexte de forte concurrence internationale

Malgré ces efforts récents et une dynamique encourageante, la part du tourisme dans le PIB total de l'Azerbaïdjan demeure modeste, atteignant 4,5% du PIB en 2017 (3,6% en 2013), selon les données du comité d'Etat des statistiques. La filière génère par ailleurs 46 800 emplois directs.

Outre le caractère récent des initiatives prises pour soutenir le tourisme, plusieurs éléments contribuent à en freiner l'expansion. Ainsi, les experts du secteur soulignent les efforts encore insuffisants pour professionnaliser la filière. La formation du personnel reste un point noir en Azerbaïdjan, où les sections spécialisées sont encore peu nombreuses et considérées comme peu attractives. La création en 2014 d'une université de gestion du tourisme (ATM)

visé en particulier à répondre à cet enjeu, mais ne suffira vraisemblablement pas à satisfaire l'ensemble des besoins. Plusieurs opérateurs privés dont le groupe français Vatel s'intéressent à ce marché (projet d'école hôtelière) mais rencontrent des obstacles administratifs.

L'absence de régulation de l'activité de guide touristique est également déplorée par de nombreux professionnels. De fait, il n'existe pas de label officiel ou de certification permettant de distinguer les guides amateurs ou volontaires des professionnels, et pas non plus de grilles tarifaires harmonisées.

Par ailleurs, l'offre hôtelière est à ce jour majoritairement concentrée sur le segment du luxe, avec de nombreux palaces, en particulier à Bakou, mais il existe un déficit persistant d'hôtels et résidences de moyenne gamme offrant des prestations comparables aux établissements des pays voisins, en particulier la Géorgie. L'absence d'un système unifié et transparent de classement des hôtels (système des étoiles) rend l'offre difficilement lisible pour les clients potentiels. Enfin, le secteur reste majoritairement contrôlé par une poignée de grands groupes proches du pouvoir politique, ce qui limite la concurrence et maintient les tarifs à un niveau élevé.

Enfin, malgré les investissements très conséquents consentis au cours de la dernière décennie, L'Azerbaïdjan reste loin derrière la Turquie mais également la Géorgie en termes de connectivité aérienne. La compagnie aérienne nationale AZAL et sa filiale *low cost* Buta Airways dispose de fait d'une position hégémonique sur le marché, limitant la concurrence. La signature d'un accord portant création d'un espace aérien commun avec l'Union européenne (*Open Sky Agreement*) fait partie des priorités de la Délégation de l'UE en Azerbaïdjan mais se heurte aux réticences d'AZAL, soucieuse de préserver son monopole sur les destinations les plus rentables.

L'innovation en Turquie

La Turquie accuse un retard en termes d'innovation pour cause d'infrastructures inadaptées, d'interactions limitées entre les entreprises et les universités et d'investissements insuffisants dans le secteur. Dans son rapport de 2019 « *Global Innovation Index* », la Turquie se situe ainsi à la 49^{ème} place parmi 126 pays. Pour

autant, le pays dispose d'atouts sur lesquels il peut s'appuyer pour assurer son rattrapage : soutien public à la recherche privée, montée en compétence de pôles d'excellence sur certains domaines innovants, esprit d'entreprise...

Des faiblesses structurelles caractérisent l'innovation en Turquie

Le niveau d'investissement en R&D est relativement faible : parmi les pays de l'OCDE, la Turquie se situe à la 29^{ème} place sur 35 pays en 2018 en matière de dépenses consacrées à la R&D. Malgré leur doublement entre 2005 et 2017 pour atteindre 0,96% du PIB en 2017 (17 Mds USD), ce résultat est encore éloigné des objectifs fixés par le gouvernement, lequel, dans son « Nouveau Programme Economique » 2019-2021 ambitionne de les porter à 1,8% du PIB en 2023. Ces dépenses sont majoritairement réalisées par le secteur privé (56,9%), alors que l'enseignement supérieur compte pour 33.5% et le secteur public pour 9.6% du total. Dans les faits, l'innovation est principalement tirée par les grands groupes multinationaux (39%).

La Turquie pâtit d'un manque de ressources/compétences humaines dédiées : même si le nombre de chercheurs est en augmentation (le nombre d'emplois en R&D a été multiplié par 5 entre 2002 et 2017), le ratio de personnes impliquées dans des activités de R&D en 2017 n'était que de 94 pour 10 000 actifs (contre 48 en 2006).

L'écosystème de soutien à l'innovation demeure encore mal organisé et peu coordonné. Selon « *Global Entrepreneurship Monitor* », la Turquie fait partie en 2018 des pays où les infrastructures demeurent mal adaptées (36^{ème} sur 54) aux besoins en innovation. Un seul centre de recherche public, « Marmara Teknokent », héberge quelques grandes entreprises à l'instar de General Electric. Le niveau de collaboration entre universités et industries est très insuffisant. Ainsi, d'après le rapport *Global Innovation Index* de 2019, la Turquie ne se situe qu'à la 88^{ème} place sur 126 pays dans ce domaine. Egalement, des dispositifs publics au service du développement de l'écosystème de l'innovation peu lisibles. Aux côtés des deux organismes publics de soutien à l'innovation (TUBITAK, le Conseil de la recherche scientifique et technique et KOSGEB qui accordent des subventions et financements aux entreprises), de très nombreuses initiatives ou programmes sont mis en œuvre par différentes

administrations (ministères de l'Industrie, de l'Agriculture...) pour soutenir l'innovation, rendant peu lisibles l'offre de soutien public. Qui plus est, les actions menées sont principalement des actions de court-terme puisqu'elles ne visent pas à modifier l'environnement de la recherche dans son ensemble mais davantage à mettre en place des programmes de financement spécifiques et partiels. Enfin, le pays accuse un retard certain dans l'économie de *start-up* liée à la faiblesse du financement en capital-risque.

Des atouts sur lesquels la Turquie peut s'appuyer pour assurer son « rattrapage »

En premier lieu, il existe une politique publique de l'innovation visant à soutenir la recherche du secteur privé : dans son « Nouveau programme économique » 2019-2021, le gouvernement turc met clairement l'accent sur la R&D et l'innovation, ambitionnant de produire des technologies locales et d'augmenter la valeur ajoutée des produits industriels turcs, notamment dans les domaines de l'énergie, la pharmacie, les équipements industriels et les logiciels. Le gouvernement entend porter la part du secteur privé dans les dépenses en R&D à 67%. Une fiscalité avantageuse (déduction d'impôts, exonération de cotisations sociales...) a été mise en place pour les entreprises investissant dans l'innovation. Les projets d'envergure bénéficient d'une attention particulière, les autorités souhaitant attirer les investisseurs étrangers dans le secteur des technologies innovantes et stimuler les partenariats avec des acteurs locaux.

Par ailleurs, la Turquie dispose d'une spécialisation émergente dans certains domaines innovants : les zones de développement technologique (*Teknoloji Gelistirme Bölgeleri*), connus sous le nom de « Teknokent » sont des pôles d'affaires et de recherche regroupant étudiants, chercheurs et industriels. En 2019, 63 Teknokent sont en activité et 21 sont en cours de création. Ils hébergent 5328 entreprises (dont 295 détenues par des capitaux étrangers et 1125 créées en collaboration avec des académiciens) et 54 030 personnes dont 43 683 chercheurs. Depuis leur création en 2001, 32 386 projets ont aboutis et 8 965 sont en cours de développement (ces projets auraient généré un chiffre d'affaires de 13 Mds Euros et de 4 Mds Euros d'exportation). Les Teknokent seraient à l'origine du dépôt de 1 094 brevets en 2018. Surtout, certains Teknokent s'imposent progressivement comme pôles d'excellence sectoriels. Ainsi, les

Teknokent d'ODTÜ et de Bilkent (Ankara) sont particulièrement reconnus en matière de défense/aéronautique, ceux d'Izmir se sont spécialisés en santé et en agro-alimentaire, Istanbul Teknokent dans les biotechnologies et ITÜ ARI en matière de programmation informatique, ce dernier ayant mis en place des programmes d'incubation, de transfert de technologie, de développement international très opérationnels.

Enfin, l'entrepreneuriat dans l'innovation connaît une forte croissance : certains Teknokent offrent dorénavant des écosystèmes complets d'incubation. Le nombre de création de *start-up* est en très forte croissance (+5,3% en 2018, +7,7% au 1^{er} trimestre 2019). Des incitations ont été mises en place pour les business angels qui investissent jusqu'à 170 000 euros dans une *start-up*. Preuve de ce succès, de nombreuses *start-ups* turques sont rachetées par des grands groupes mondiaux tels que Trendyol par Alibaba (728 M USD), Yemeksepeti par Delivery Hero (589 M USD). Certaines, à l'instar d'Air Ties, spécialiste des technologies sans fil, deviennent même des acteurs globaux. Par ailleurs, des fonds d'investissements et grandes entreprises (Microsoft en particulier) montrent leur intérêt pour les projets menés dans les Teknokent.

La Turquie a pris conscience de son retard en matière d'innovation. Cependant, la structuration d'un écosystème solide et complet prendra du temps. Par ailleurs, la stratégie des autorités demeure encore très centrée sur l'importation de technologies innovantes. Pour autant, l'écosystème de start-ups commence à émerger et de réelles compétences ont été développées dans certains domaines innovants (TIC, Fin Tech, défense...).

Le secteur sidérurgique turc

La Turquie est le 8^{ème} producteur mondial d'acier (36,3 M t, soit 2% de la production mondiale), le 2^{ème} producteur européen après l'Allemagne et le 6^{ème} exportateur mondial en 2018. Avec 15,6 Mds USD d'exportations en 2018 (9 % des exportations du pays), le secteur sidérurgique est le 4^{ème} secteur d'exportation de la Turquie après l'automobile, le textile et la chimie. Le pays est notamment le 2^{ème} exportateur mondial d'acier de construction. La Turquie assure 3% des exportations mondiales de produits métallurgiques.

Le développement de l'industrie sidérurgique turque a été tiré par la très forte demande interne au cours des dernières années. Cependant, la croissance du secteur a commencé à s'essouffler en 2018 en lien avec la crise économique et les tensions sur le marché mondial. Le volume d'acier produit en 2018 a ainsi connu une baisse de 0,6% s'établissant à 37,3 M tonnes. Cette baisse s'est fortement accentuée sur les cinq premiers mois de 2019, la production connaissant une chute de 10% (14,2 M t). La Turquie, qui occupait la 8^{ème} place mondiale en termes de production en 2018, se place dorénavant au 9^{ème} rang mondial.

Un secteur en difficulté en lien avec les conflits commerciaux et la dégradation économique interne

Le secteur turc de la sidérurgie a largement bénéficié de la croissance économique du pays au cours des dix dernières années : la production a crû de 78% entre 2005 et 2017, tirée par la hausse de la consommation locale (+99%, notamment construction et grands projets d'infrastructures). Il s'est également appuyé sur le fort développement des exportations, notamment automobile (17^{ème} producteur mondial, 1 million de véhicules produits en 2017) et électroménager. D'importants investissements ont permis de porter les capacités de production de 25 M t en 2005 à 51,5 M t en 2018.

Néanmoins, en 2018, le ralentissement économique en Turquie associé aux sanctions américaines et aux conflits commerciaux a pesé sur la production qui diminuait de 0,6% (37,3 M t). La consommation interne chutait dans le même temps de 15% (30,5 M t). Sur les cinq premiers mois de 2019, la production d'acier a connu une chute de 10% (14,2 M t) en lien avec une diminution de la consommation de 35% (10 M t).

La production d'acier turc est composée de produits longs (70%), plats (28,8%) et spéciaux (1,2%) en 2018. La production d'aciers longs, très supérieure à la demande locale, sert largement les marchés d'exportation (billettes, fil machiné, barres nervurées, profilés). La production d'aciers plats ne répond qu'à 71% de la production locale, le reste étant importé.

Les industriels ont cherché de nouveaux débouchés à l'export afin de compenser la chute de la consommation interne. Les exportations d'acier ont augmenté de 20% en volume (21,3 M t) en 2018 et de 20% (10 M t) sur les cinq premiers mois de 2019. Les principaux marchés

sont en 2018 : l'UE (40%), le Moyen Orient (17%), l'Afrique (13,5%), l'Amérique du Nord (8,8%) et l'Asie (7,8%). La majorité des exportations (21,3 M t) est composée d'aciers longs (50%), d'aciers plats (29%) et de tubes (10%).

En 2018, les principaux fournisseurs du pays sont la Russie (19%), l'Allemagne (8%), les Etats-Unis (7%), l'Ukraine (6%), le Royaume-Uni (6%), la Chine (5%) et la Corée du Sud (5%). La France figure en 9^{ème} place (4%). La Russie, l'Allemagne, les Etats-Unis et la Chine figurent dorénavant parmi les principaux fournisseurs en 2018 alors que l'Ukraine (2^{ème} en 2005) et la Roumanie (3^{ème} en 2005) se voient relégués à un rang subalterne.

Le positionnement de la France a significativement changé même si le volume d'exportations a augmenté de 30% entre 2015 et 2018 : elle passe de la 6^{ème} place en 2005 à la 9^{ème} en 2018, derrière la Corée du Sud (7^{ème}) et la Belgique (8^{ème}). Il s'agit du 4^{ème} poste d'exportations de la France vers la Turquie (8% de ses ventes). Les produits métallurgiques à haute valeur ajoutée constituent les principaux produits fournis par la France dans le domaine.

Tendance de marché et stratégie des acteurs

Il existe 31 sites de production à travers le pays. Trois grands acteurs se partagent plus d'un tiers du marché turc en produisant 46 % (17,3 M t) de l'acier fabriqué : Erdemir, Isdemir (détenues par Oyak) et Kardemir. Il est à noter que le Groupe Erdemir est la seule entreprise qui se place parmi les 50 premiers groupes mondiaux d'acier (43^{ème}). La Turquie est le premier importateur de ferraille du monde (21 M t, soit 20% des importations mondiales). Le premier fournisseur de ferraille est l'UE (13 M t).

D'autre part, le pays ne détient ni les ressources nécessaires ni les infrastructures adéquates pour l'exploitation de minerai de fer. Par conséquent, une très grande part de minerai de fer est importée (11 M t). Le Brésil est le 1^{er} fournisseur de minerai de fer de la Turquie (4,7 M t).

La Turquie fait partie des pays où le secteur sidérurgique a crû le plus rapidement au cours de la dernière décennie liée à la forte croissance économique et industrielle. Les évolutions des grands secteurs à usage intensif de métal tels que la construction, l'automobile et les grands projets d'infrastructures

expliquent cette croissance entre 2005 et 2018. A l'heure actuelle, la capacité de production s'élève à 51,5 M t/an. Cependant, la consommation d'acier de la Turquie a diminué de 15% en 2018 et 35% sur les cinq premiers mois de 2019. Au cours des cinq premiers mois de 2019, la valeur des importations sidérurgiques de la Turquie s'est élevée à 6,18 Mds USD soit en baisse de 29,1%.

Le secteur turc de la sidérurgie s'est orienté plus largement sur l'export. Les exportations turques d'acier vers l'Union Européenne se sont développées très fortement en 2018, atteignant 8,6 M t, soit une hausse de 54% par rapport à l'année précédente. Selon l'Association Européenne de l'acier (EUROFER), entre janvier et novembre 2018, l'UE a importé 797 000 tonnes d'acier de construction de la Turquie (en hausse de 99% par rapport la même période de 2017). Entre 2017 et 2018, la part de l'UE dans les exportations turques d'acier est ainsi passée de 48% à 54% alors que celle des Etats-Unis diminuait de 10% à 6%. Les industriels turcs tentent de diversifier leurs ventes. La Turquie qui exporte majoritairement de l'acier long (50% soit 10,6 M tonnes en 2018) s'oriente en particulier vers les marchés du Moyen Orient et du Maghreb.

En raison de la baisse du marché domestique, les acteurs du secteur n'ont pas engagé de nouveaux investissements afin d'augmenter leur capacité de production mais s'orientent vers des investissements visant à limiter les importations de produits intermédiaires, notamment afin de diminuer leurs coûts de production. Par ailleurs, des industriels turcs ont cherché à diversifier leurs bases de production en investissant à l'étranger (ainsi Tsyaly et sa première usine en Algérie en 2013).

Les entreprises étrangères sont présentes sur le marché à travers des rachats de sociétés turques. Parmi elles, figurent les sociétés Taiyan Iron (Chine), Zeman International (Autriche), SK Networks (Corée du Sud), et MMK (Russie).

La Turquie ne dispose pas de politique de soutien spécifique à la filière. Les aides auxquelles peuvent accéder les entreprises du secteur sont uniquement des mesures applicables pour l'ensemble des secteurs industriels. Le gouvernement a cependant annoncé des objectifs quantitatifs précis pour 2023: 55 Mds USD d'exportation, des capacités annuelles de 85 M de

tonnes et une production de 70 M t. Les résultats en 2018 sont encore très loin des objectifs annoncés avec 37,312 M t de production, et 15,6 Mds USD d'exportation. Tout dernièrement, le gouvernement turc a publié en juillet 2019 son 11^{ème} Plan de développement quinquennal (2019-2023). Le secteur de la sidérurgie est défini comme un enjeu prioritaire.

Hausse des taxes américaines et mesures de sauvegarde européennes

La Turquie s'est engagée dans un bras de fer avec les Etats-Unis en 2018 : hausse des droits de douanes américains sur l'acier mondial (25% de taxe sur l'acier, 10% de taxe sur l'aluminium) (8 mars 2018) ; hausse spécifique sur l'acier turc (50% de taxe sur l'acier, 20% de taxe sur l'aluminium) dans le cadre des sanctions liées à la détention du pasteur Brunson en Turquie (août 2018).

Dans un premier temps, les professionnels turcs de l'acier estimaient que les hausses tarifaires américaines sur l'acier mondial n'affecteraient qu'assez peu l'acier turc (avec un prix de l'acier turc sur le marché US qui resterait sensiblement inférieur au prix de l'acier américain). Le constat d'une diminution de 54% des ventes turques aux Etats-Unis au 1^{er} semestre 2018 associé aux sanctions spécifiques du mois d'août ont changé la donne. Dès le 15 août 2018, la Turquie demandait l'ouverture de consultations devant l'OMC et un groupe spécial a été créé le 21 novembre dernier. Au total sur l'année 2018, les exportations d'acier turc aux Etats - Unis ont diminué de 37% en volume et de 20% en valeur (896 M USD). Les tensions commerciales entre les deux pays tendent à s'améliorer suite à la baisse des droits de douanes de 50% à 25% sur les importations d'acier turc en mai 2019.

L'Union européenne a pris des mesures de sauvegardes en juillet 2018 sur certains produits d'aciers importés, à hauteur de 25% sur une période provisoire de 200 jours soit jusqu'en janvier 2019. La Turquie n'en est pas exemptée. Parallèlement, la Turquie en a fait de même à partir d'octobre 2018. Des quotas d'importation par type d'acier ont été définis par la Turquie (3 M t au total). Après le dépassement de ce quota, une taxe douanière provisoire de 25% sur 200 jours s'applique. La Commission européenne a décidé de prolonger ses mesures de sauvegarde sur les importations d'acier de février 2019 jusqu'en juillet 2021. La nouvelle mesure de quotas de l'UE sera appliquée en trois phases

jusqu'en 2021 et sera « spécifique par pays ». L'UE a ainsi attribué des quotas supplémentaires à la Turquie pour 21 produits d'acier spécifiques. Pour l'acier de construction provenant de la Turquie, les plafonds sont de 289 119 t de la 1^{ère} phase, 301 538 t pour la deuxième et 316 614 t pour la dernière phase. Si ces quotas sont dépassés, une taxe supplémentaire de 25% sera appliquée aux produits importés.

LA FRANCE DANS LA REGION

Bakou à l'heure des entreprises françaises

Le mois de juillet aura été un temps fort de la relation économique bilatérale franco-azerbaïdjanaise avec la venue d'une très grosse délégation du MEDEF conduite par le Président Geoffroy Roux de Bézieux et la visite du Ministre de l'Economie et des finances, Monsieur Bruno Le Maire.

Le déplacement à Bakou du 10 au 12 juillet de Monsieur Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, à la tête d'une importante délégation d'entreprises comprenant 70 personnes associant l'ADEPTA (association française de promotion de la filière agricole et agroalimentaire) ainsi que la directrice Turquie de Business France (43 entreprises avec 12 secteurs économiques représentés) dans le cadre de son premier déplacement hors de l'Union européenne depuis sa prise de fonction témoigne de l'intérêt croissant de nos entreprises pour ce marché, dans un contexte d'accélération de la croissance économique (3,1% en 2019). Les réformes structurelles lancées par les autorités dans le sillage de la crise de 2015-2016, ainsi que les initiatives visant à accélérer la diversification de l'économie azerbaïdjanaise ouvrent une fenêtre d'opportunité pour densifier nos relations économiques hors du secteur des hydrocarbures.

Une importante séquence institutionnelle a été préparée par le service économique pour accueillir cette délégation, la première en Azerbaïdjan menée par un président du MEDEF et la première organisée hors d'Union européenne depuis l'élection de Monsieur Roux de Bézieux.

Le Président du MEDEF a été reçu par le Président de la République d'Azerbaïdjan, Ilham Aliyev, en compagnie d'un panel restreint composé de quinze représentants d'entreprises des secteurs clés de notre relation

économique (transports/logistique, énergie, défense). Ces derniers ont pu interroger le Chef de l'Etat sur les grands projets d'infrastructures en cours de réalisation (corridors ferroviaire, corridor gazier, nouveau port de Bakou), ainsi que sur les priorités des prochaines années. Le Président a répondu aux questions des entreprises avec une grande précision et une impressionnante maîtrise des dossiers. Le Président du MEDEF a également été reçu en audience par la Première Vice-Présidente Mehriban. Il aura rencontré avec des sélections différentes d'entreprises les ministres des Finances, de l'Economie, de l'Ecologie, de l'Energie, des Transports et des télécommunications, des hautes technologies et de l'Agriculture. Mais aussi le maire de Bakou et plusieurs agences publiques et entreprises publiques (Socar, Chemins de fer, compagnie des eaux, etc.).

Ces entretiens très denses ont permis aux participants (dont plusieurs PME agricoles) découvrant le pays de présenter leur activité et d'établir un premier contact institutionnel dans leurs domaines respectifs. Tous les ministres se sont montrés ouverts et réceptifs, soulignant la pertinence de l'offre française au regard de la stratégie de diversification en cours de mise en œuvre. Le secteur agricole s'affirme comme un axe prioritaire dans lequel il existe encore un fort potentiel inexploité. La présence de 8 entreprises agricoles et agroalimentaire, conduite par une représentante de l'ADEPTA a permis de valoriser nos savoir-faire, dans un contexte de forte concurrence.

Un grand forum d'affaires a été par ailleurs organisé au ministère de l'économie en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Azerbaïdjan avec de très nombreux rendez-vous entre entreprises françaises et azerbaïdjanaises.

Cette visite inédite par son ampleur et son niveau constitue donc un signal positif transmis aux autorités azerbaïdjanaises, réaffirmant la volonté de la France d'approfondir et de diversifier ses relations économiques avec l'Azerbaïdjan.

Dans la foulée de cet événement unanimement salué par la presse du pays, le ministre de l'Economie et des finances, Monsieur Bruno Le Maire, s'est rendu à Bakou les 28 et 29 juillet pour une visite de travail. Il a eu des entretiens avec le Président de la République d'Azerbaïdjan et la Première vice-présidente. Il s'est également entretenu avec le ministre des Finances

Samir Sharifov, co-président de la Commission mixte économique, avec lequel il a assisté à la signature d'un contrat entre Alstom et la compagnie nationale des Chemins de fer ADY puis fait un point de presse conjoint.

Les entretiens au plus haut niveau du Ministre ont illustré la bonne qualité de la relation bilatérale, l'importance de sa dimension économique et les attentes de nos entreprises - réitérées lors de la rencontre du Ministre avec une dizaine de celles-ci sous la forme d'un petit-déjeuner de travail.

Vue par les autorités azerbaïdjanaises comme une préparation du volet économique de la visite espérée du Président de la République à Bakou, les entretiens du Ministre ont permis de convenir de finaliser au préalable des projets d'accords qui, pour certains, ont été négociés de longue date, afin de développer notre partenariat bilatéral de manière solide et durable en le structurant autour de secteurs prioritaires pour ce pays comme pour nos entreprises.

La visite du Ministre, très attendue par les autorités d'Azerbaïdjan comme par les nombreuses entreprises françaises actives dans ce pays, a mis en valeur le potentiel encore inutilisé de notre coopération avec un pays qui est notre premier partenaire économique dans le Caucase et dont les grands projets d'infrastructure et de diversification offrent des opportunités nouvelles dans un contexte marqué par la reprise de sa croissance.

A L'AGENDA

Septembre

- Séminaire de l'Institut du Bosphore - Istanbul, 11 septembre ;
- Réunion du réseau des entreprises de l'Institut du Bosphore - Istanbul, 12 septembre ;
- Réunion du groupe de travail « Transports » de la JETCO - Mersin, 16-17 septembre ;
- Salon sur les indications géographiques - Ankara, 19-21 septembre ;
- Réunion du MEDEF International sur la Turquie - Paris, 27 septembre.

Octobre

- Sommet de l'élevage - Clermont-Ferrand, 2-4 octobre.

Novembre

- JETCO (Commission mixte économique et commerciale) - date à confirmer ;
- Forum d'affaires sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique - Ankara, date à confirmer.

ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

Monsieur Daniel GALLISSAIRES Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Thierry BOREL Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : thierry.borel@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Antoine AUCUIT Attaché économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : antoine.aucuit@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Ahmet M. AYDOGDU Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Flavien MIE Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : flavien.mie@dgtresor.gouv.fr

Madame Burcu DEMIRDAG Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr
--

Monsieur François VIEL Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : francois.viel@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Bozkurt OZSEREZLI Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr

Monsieur Maxime JEBALI Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr
Monsieur Berat DURMUS Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : berat.durmus@dgtresor.gouv.fr

SE de Bakou

Monsieur Serge KREBS Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : serge.krebs@dgtresor.gouv.fr	
Monsieur Shahin HUSEYNLI Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr	Monsieur Alexandre JOAO Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : alexandre.joao@dgtresor.gouv.fr

SE de Tbilissi

Madame Ioulia SAUTHIER Cheffe du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr
--

A noter que le SER d'Ankara partage ses locaux avec le Service Nucléaire Régional (SNR) de l'Ambassade, composé de M. Philippe PIERRARD, Conseiller nucléaire (philippe.pierrard@cea.fr) et Mme. Lélia ROUSSELET (lelia.rousselet@cea.fr), VIA attachée nucléaire, ainsi qu'avec la représentation de l'AFD à Ankara. Un attaché douanier (M. Julien AUTRET julien.autret@douane.finances.gouv.fr), basé à Sofia, est également en charge de la zone Turquie.

CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



Données générales :

Superficie : 779 452 km²

Population : 80 810 525 (2017)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Binali Yıldırım

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 28/08/2019 :

1 USD = 5,8143 TRY

1 EUR = 6,4481 TRY

Taux d'inflation annuel : 20,3% (2018)

Dette publique : 908,9 Mds TRY (2017 T3)

Importations : 223 Mds USD (2018)

Exportations : 168 Mds USD (2018)

CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 GÉORGIE	Superficie : 69 700 km² Population : 3 972 531 (2017) Régime politique : République unitaire Parti au pouvoir : Parti du Rêve Président de la République : Mme. Salomé Zourabichvili Premier ministre : M. Mamuka Bakhtadze Ministre des Finances : M. Ivane Machavariani Ministre de l'Economie : M. Giorgi Kobulia Monnaie : Lari (GEL) Au 28/08/2019 : 1 USD = 2,9378 GEL 1 EUR = 3,2580 GEL Taux d'inflation annuel : 2,6% (2018) Dette publique : 43,7% du PIB (2018) Solde commercial : -5,8 Mds USD (2018)
 AZERBAÏDJAN	Superficie : 86 600 km² Population : 9 898 085 (2017) Régime politique : République présidentielle Parti au pouvoir : Parti du Nouvel Azerbaïdjan Président de la République : M. Ilham Aliyev Premier ministre : M. Novruz Mammadov Ministre des Finances : M. Samir Sharifov Monnaie : Manat azerbaïdjanais (AZN) Au 28/08/2019 : 1 USD = 1,6965 AZN 1 EUR = 1,8814 AZN Taux d'inflation annuel : 3,5% (prévisions 2018) Dette publique : 48,4% du PIB (2018) Solde commercial : +6,7 Mds USD (2018)
 TURKMÉNISTAN	Superficie : 491 210 km² Population : 5 758 075 (2017) Régime politique : Présidentiel Parti au pouvoir : Parti démocratique du Turkménistan Président de la République : M. Gurbangouli Berdimoukhamedov Président du cabinet des Ministres : M. Gurbangouli Berdimoukhamedov Ministre des Finances et de l'Economie : M. Batyr Bazarov Monnaie : Manat Turkmène (TMT) Au 28/08/2019 : 1 USD = 3,5000 TMT 1 EUR = 3,8816 TMT Taux d'inflation annuel : 9,4% (2018) Dette publique : 30,9% du PIB (prévisions 2018) Solde commercial : +2,9 Mds USD (2017)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1
Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklıdere
Ankara 06680, TURQUIE

Directeur de la publication : Daniel Gallissaires.

Avec les contributions de : Antoine Aucuit, Thierry Borel, Burcu Demirdag, Daniel Gallissaires, Cemre Gumus, Alexandre Joao, Serge Krebs, Daniel Latournerie, Flavien Mie.
Version du 28 août 2019.